

SYNDICAT DES EAUX DE L'ABBAYE DES TROIS ROIS

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU 5 DECEMBRE 2017

Le 5 décembre 2017, à 20 heures, se sont réunis en mairie de GRAMMONT:

- Jean Marie JACOB, président,
- Francis LHOMME, vice-président,
- les délégués : Guy SAINTVOIRIN, Serge DRUET, David GENIN, Pascal CASARTELLI, Nicolas LHOMME, Denise MATHIOT, Jean Paul BELON, Frédéric ROUTHIER, Jean François GREMAUX, Christian MORA,
- Pierre MINOT et Sébastien HUSTET-GRANGET de VEOLIA,
- Michel BOURRELIER, MBCconseils.

1 : Election d'un secrétaire de séance :

Christian MORA est élu à l'unanimité.

2 : Approbation du compte rendu de la réunion du 12 juillet 2017 :

Le compte rendu est validé à l'unanimité.

3 : Compte rendu du COPIL :

Ce point a été ajouté à la demande du président avec l'accord du comité.

Le COPIL de la source du Crible s'est tenu le 6 novembre dernier en mairie d'ACCOLANS. Il a été décidé une journée d'animation « autour des dolines » proposée par la chambre d'agriculture avec la participation éventuelle des spéléologues et la poursuite du suivi de la qualité de l'eau et des bilans des pratiques pour les deux campagnes à venir. A cet effet, la chambre d'agriculture et la FREDON établiront un devis au syndicat.

Le président vient de recevoir celui de la chambre d'agriculture, ce qui a motivé cet ajout à l'ordre du jour : le suivi agricole et le diagnostic phytosanitaire s'élève à 9 690 € HT, subventionné à 80 % par l'agence de l'eau.

Le comité autorise le président à engager cette dépense à l'unanimité moins trois abstentions.

4 : Questions à VEOLIA:

- convention d'entretien des poteaux d'incendie :

Cette convention est maintenant signée des deux parties. Véolia la transmettra au président pour la dispatcher aux maires, et un calendrier des visites des poteaux sera arrêté. A noter qu'un montant par poteau est inscrit au projet du nouveau contrat d'affermage.

- relève des compteurs :

Véolia émet des relances qui se croisent avec les cartes relève et les données d'index par internet, Véolia signalera ce problème à son service clientèle, pour que les abonnés ne soient pas classés impayés trop rapidement.

-assurance Véolia :

Tous les abonnés reçoivent des propositions d'assurances fuites après compteurs de Véolia qui frisent l'escroquerie. Pierre MINOT explique que cette entreprise, bien que s'appelant Véolia, n'a rien à voir avec sa société.

-avenant n° 2 :

L'adhésion de Bretigney au syndicat nécessite la mise en place d'un avenant au contrat d'affermage. Celui-ci arrivant à échéance fin 2017, il ne sera pas apporté de modification de tarif sur la part du délégataire. Après délibération, le conseil autorise le Président à signer l'avenant n° 2.

5 : Travaux de réhabilitation des réseaux :

- 5.1: Projet sur GENEY :

Le bois est coupé, l'emprise est libérée et les travaux devaient commencer le 27 novembre. Malheureusement, les conditions météo (neige) ont fait que cette date est reportée.

- 5.2: Projet sur ETTRAPE :

Les travaux ont été arrêtés pour les mêmes raisons.

6 : Renouvellement du contrat de DSP:

- 6.1 : Présentation du rapport final du président :

Le président expose son rapport final qui a été communiqué aux membres du comité 15 jours avant la réunion comme le veut la loi. A l'issue des négociations, après entre Véolia et Gaz et Eaux, Véolia est mieux disant avec des prestations supplémentaires (prise en compte de la réglementation récente, élaboration d'un SIG avec relevé GPS, prise en charge du branchement en partie privée...) et une facture type 120 m3 en diminution d'environ 10 € sur la même facture au 1/1/2017. Reste à solutionner la question de la télé relève pour éventuellement l'inscrire au nouveau contrat.

- 6.2 : Concertation sur la télé relève :

La télé relève est un système qui alerte l'abonné en cas de fuite après compteur. Elle lui permet de consulter sa consommation, et son historique, sur internet. Les factures estimatives sont remplacées par du réel et les malversations de compteurs sont immédiatement détectées. L'exploitation des relevés (deux par jour) permet également de détecter les fuites, et l'émission d'ondes est négligeable. Ce système a cependant un coût : environ 20 € par compteur et par an.

A l'unanimité moins 1 contre et 1 abstention, le comité décide de doter le syndicat de ce système.

- 6.3 : Délibération pour autoriser le président à signer le contrat d'affermage :

Au vu du rapport final du président, et du débat qui vient d'avoir lieu, le comité, à l'unanimité, autorise le président à signer le nouveau contrat d'affermage incluant la télé relève et les pièces s'y rapportant, dont le règlement de service.

7 : Recouvrement des redevances assainissement de BRETIGNEY par PMA :

Bretigney est la seule commune adhérente du syndicat appartenant à PMA, qui a la compétence assainissement. Il est donc logique que PMA recouvre la redevance assainissement des abonnés de Bretigney, redevance perçue par Véolia avec les factures d'eau.

A l'unanimité, le comité entérine la décision de PMA de recouvrer l'assainissement des abonnés de BRETIGNEY via les factures d'eau du syndicat émises par Véolia.

8 : AD@T: délibération pour adhésion :

AD@T est une agence départementale chargée de la maintenance informatique. Elle a réclamé au syndicat son adhésion, par courrier du 10 octobre 2017, sous prétexte que la communauté de commune des deux vallées vertes assure la gestion financière du syndicat, moyennant une cotisation annuelle d'environ 400 €.

Le président souligne le fait que toutes les communes du syndicat adhèrent à AD@T, et que la prestation de la communauté de communes est très limitée, puisque toute la facturation des abonnés est assurée par Véolia.

A l'unanimité, le comité délibère pour mandater le président à négocier cette éventuelle adhésion, qu'il lui autorise.

9 : Questions diverses :

Le contrat de MBConseils arrive à échéance fin 2017. A l'unanimité, le conseil demande à MBConseils de faire une proposition de nouveau marché dont l'échéance serait la fin de la mandature actuelle.

La séance est close à 22 heures 30.

Dressé par MBConseils, le 9 décembre 2017.